

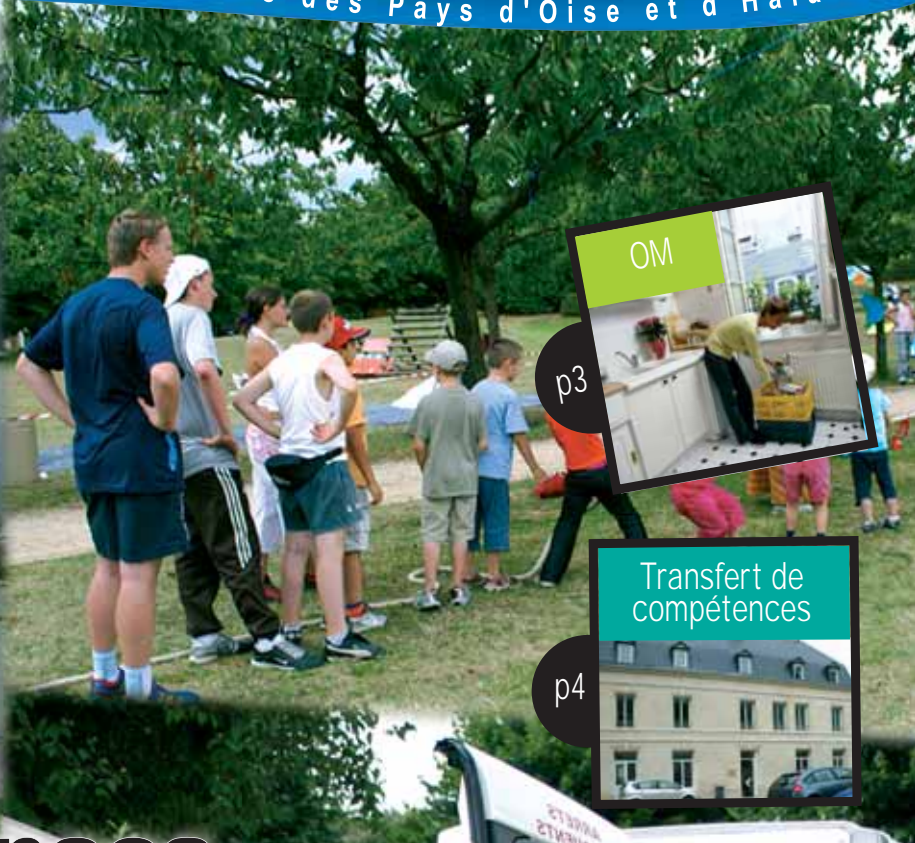
n°13

Janvier
Février 2006

Notre Pays

d'Oise et d'Halatte

Le magazine de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte



2006 : des compétences transférées



p3

OM

Transfert de
compétences

p4

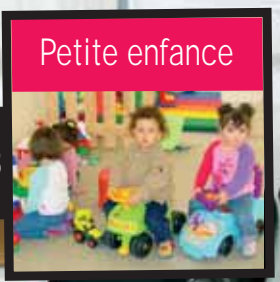


p6



Culture

p8



Petite enfance

en-Halatte Les Ageux Angicourt Bazicourt Roberval Brenouille
Beaurepaire Brenouille Cinqueux Monceaux Pontpoint Pont-Sainte-Maxence Rhuis Rieux
Saint-Martin-Longeau Villeneuve-sur-Verberie Verneuil-en-Halatte Les Ageux Sacy-
en-Halatte Les Ageux Angicourt Bazicourt Roberval Brenouille Villeneuve-sur-Verberie

La CCPOH à votre service



Après trois années de travail et d'efforts, notre Communauté de Communes a entériné le transfert de compétences nouvelles.

Déjà, depuis deux mois, chaque commune avait été amenée à voter ce transfert. Le vote du conseil communautaire du 13 décembre finalisait donc un processus de validation complexe, mais offrant à tous la possibilité de s'exprimer.

Permettez-moi au passage d'en profiter pour saluer le sens de l'intérêt communautaire des élus de vos communes, et de vos représentants à la CCPOH. Par ailleurs, je tiens ici à remercier les services de la Communauté de communes et des communes, qui ont fourni un gros travail à l'occasion de la préparation de cet événement qui marquera l'histoire de notre territoire.

Mais bien entendu, le transfert de compétences n'est qu'un cap, qu'il nous fallait franchir. Beaucoup reste à faire. Cette année qui débute, verra se mettre en place la commission locale d'évaluation des charges, qui devra déterminer le coût de ces transferts et surtout, ce que chaque commune devra recevoir comme solde de taxe professionnelle.

C'est à l'issue de cette phase que les nouveaux services pourront véritablement être opérationnels.

Quoiqu'il en soit cet événement est porteur de nombreux espoirs pour notre territoire tout entier, et offre à notre structure intercommunale un élan nouveau.

A toutes et tous, à ceux qui vous sont chers, mais aussi à nos communes et bien évidemment, à notre Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, je souhaite une merveilleuse année 2006.

Antoine Aubrée

Président de la Communauté

de Communes des Pays

d'Oise et d'Halatte

Maire de Pont-Sainte-Maxence



Marion Spreux

Responsable des marchés publics

Marion est également chargée de la mise en place d'un groupement d'achats pour l'ensemble des communes, permettant ainsi de réaliser des économies d'échelle.

Frédérique Delsart

Comptable

Frédérique suit le budget global de la CCPOH.



Delphine Desmoulin

Sous la direction du **Service Communication / NTIC**, Delphine participe à la conception du "Notre Pays" et gère les relations presse. Elle participe également aux différentes publications des services.

Nimwa Venadiambu

Sous la direction du **Service Communication / NTIC**,

Nimwa intervient comme animateur sur le dispositif "Picardie en ligne".



Simon Desmet

Service Enfance Jeunesse et Culture

Animateur, Simon vient renforcer l'équipe d'animation jeunesse, plus particulièrement chargé de la mise en place d'ateliers et de la gestion du Point Rencontre Jeunes (PRJ) de Sacy-le-Petit.

Les ordures ménagères

Jeter moins...

... en consommant autrement.

Il est temps d'agir !

Depuis de nombreuses années, vous avez fait beaucoup d'efforts pour gérer l'élimination de vos déchets.

Il y a quelques années, les ordures ménagères étaient destinées à la décharge puis, le tri s'est installé dans nos foyers, afin de pouvoir recycler les emballages en plastique, les papiers et le verre. Quelle évolution !

Les déchets toxiques, les encombrants et les gravats sont, eux aussi, récupérés grâce au réseau de déchetteries Verdi, dans lesquels vous venez les déposer. Quant aux déchets des jardins, ils n'ont plus vraiment la même fin de vie... En effet, ils étaient précédemment envoyés au Centre d'Enfouissement Technique. Dorénavant, ce n'est plus le cas, puisque nous les valorisons pour l'agriculture en les compostant.

Ainsi, sur le territoire de la CCPOH, chaque habitant ne produit plus que 267 kg de déchets résiduels en 2005 contre 342 kg en 2003. Ces ordures ménagères finiront, d'ailleurs, au Centre de Valorisation Energétique Verdi (incinérateur) de Villers-Saint-Paul, pour être transformées en vapeur pour les industriels, et en électricité revendue à EDF.

Devons-nous pour autant nous en satisfaire ?

Beaucoup de nos matériaux ne sont pas recyclables dans les filières actuelles et force est aussi de constater que l'on impose aux consommateurs beaucoup de sur-emballages ou conditionnements sophistiqués, qui n'apportent rien ou peu aux besoins de consommation.

Vous l'avez compris, beaucoup d'emballages ne sont qu'une réponse marketing à la nécessité d'inciter à une consommation différente voire supplémentaire.

Les déchets que nous retrouvons dans nos poubelles sont le reflet de nos habitudes de consommation. Ainsi, c'est au moment même de notre acte d'achat que nous pouvons agir pour réduire notre production de déchets et notre impact sur l'environnement.

En adoptant une ou plusieurs des recommandations ci-dessous, vous pourrez réduire considérablement le volume de vos poubelles :

- Privilégiez les produits rechargeables (produits d'entretien, piles).
- Privilégiez les produits dont les emballages sont collectés, soit dans la caissette jaune (flaconnage plastique, brique alimentaire, métaux, carton et cartonnage), soit dans les colonnes d'apport volontaire du verre (bouteilles et bocaux).
- Privilégiez les produits vendus en vrac ou à la coupe (fruits, légumes, fromage, poisson, ...).
- Privilégiez les produits les moins toxiques.
- Privilégiez les produits réparables et ayant une longue durée de vie.

En complément, vous pouvez réduire vos déchets remis à la collecte :

- En compostant vos déchets fermentescibles : déchets verts, restes de repas, épluchures, papiers gras. Vous obtiendrez un compost (engrais) organique pour votre jardin.
- En faisant reprendre votre vieil électroménager lors de l'achat d'un neuf.
- En donnant votre vieil électroménager et vos meubles à des associations (Emmaüs par exemple). Après réparations ils auront une deuxième vie.



La gestion des déchets ménagers doit donc s'articuler en amont, c'est-à-dire sur la réduction des déchets, et en aval, sur l'utilisation optimale des différentes collectes mises à disposition par la Communauté de communes. Il appartient à chacun de nous d'apporter sa contribution afin de réduire ensemble les déchets qui finiront en décharge ou au Centre de Valorisation Energétique (incinérateur).

Pour plus d'information, une campagne de prévention organisée par le Ministère de l'écologie et du développement durable est en cours, nous vous invitons à visiter le site www.reduisonsnosdechets.org Citons dans les actions intéressantes, celle de la fondation Nicolas Hulot, qui informe et sensibilise les citoyens, et nous amène à prendre un engagement moral pour modifier certaines de nos habitudes de vie, pour améliorer le sort de notre planète. Nous vous conseillons vivement de visiter son site Internet à l'adresse : www.fnh.org

Gérard Bidault
Vice-Président

A noter

Depuis le 1^{er} janvier 2006 les déchetteries Verdi ont de nouveaux horaires et jours d'ouverture : renseignements au 0800 60 20 02 ou sur le www.ccpoh.fr

Transferts de compétences

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte a été créée en 1998. Depuis 2001, la CCPOH a connu un développement important par la création de services nouveaux accessibles à l'ensemble des communes. Cette montée en puissance appelle alors à une nouvelle dimension, celle de la délégation pour les communes de ces compétences à la CCPOH.

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2006, un transfert de quatre compétences a été effectué suite au vote des 17 communes adhérentes à la Communauté de communes.

Afin de mieux comprendre et apprécier ces changements, nous vous proposons une présentation de la CCPOH avant et après l'intégration de ces services.

La CCPOH, avant 2006

La Communauté de communes avait de vastes compétences qui portaient à la fois sur l'aménagement du territoire et l'action sociale, mais aussi sur la

promotion et le développement économique avec pour principaux objectifs : favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, et créer de nouveaux emplois sur le territoire.

Les affaires scolaires

Environ mille cinq cents enfants de notre Communauté de communes sont scolarisés dans les collèges. La grande majorité des élèves, plus de mille deux cents, fréquente les collèges implantés sur notre territoire : «Les Terriers» à Pont-Sainte-Maxence, «René Cassin» à Brenouille. Les autres fréquentent les collèges Michelet à Creil et Aramont à Verberie.

L'environnement et les ordures ménagères

La collecte et le traitement des déchets font partie des plus anciennes coopérations intercommunales, et ont certainement permis de rapprocher les communes. En 10 ans, nos poubelles ont connu une véritable révolution. Nous sommes passés du ramassage simple avec enfouissement des déchets en décharge à une véritable politique de gestion des ordures ménagères, fondée sur le recyclage matière ou la valorisation organique ou énergétique.

Les affaires sociales : portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées, animations pour les jeunes, relais assistantes maternelles et le développement culturel

Ce service communautaire a été créé en 2001 et a pour mission le développement harmonieux des secteurs de la Petite Enfance (0/5 ans), de l'Enfance (6/12 ans) et de la Jeunesse (13/18 ans).

Ses missions consistent en une mutualisation et un développement des moyens, dans un esprit d'unité et d'équité de traitement, tout en

préservant un caractère de proximité avec les usagers. Grâce à vous, ce service est, depuis sa mise en place, en constante évolution.

L'accès aux nouvelles technologies

Depuis novembre 2000, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, en partenariat avec le Conseil Régional de Picardie, propose des initiations gratuites aux nouvelles technologies, destinées à toute la population picarde. Baptisées Picardie en ligne, ces initiations, dispensées sur les sites de Pont-Sainte-Maxence, Rieux et Sacy-le-Grand ont très vite remporté un vif succès. En un peu plus de 4 ans, près de 1 500 personnes ont bénéficié des sites Picardie en ligne sur la CCPOH.

Le développement économique

La Communauté de communes a joué un rôle de support et d'accompagnement, et notamment concernant les implantations dans le domaine du commerce et de l'artisanat.

La CCPOH,

à partir du 1^{er} janvier 2006

Afin de bénéficier de recettes nouvelles (Taxe professionnelle et Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée), la Communauté de communes a intégré de nouvelles compétences. Celles-ci permettront de poursuivre et d'améliorer les services proposés et de développer le secteur économique qui deviendra la ressource principale de la CCPOH.

Les compétences transférées sont :

Le développement économique

Pour les années à venir, nous entendons poursuivre nos efforts en vue d'attirer de nouveaux investisseurs, tout en favorisant la diversification des activités, qu'elles soient touristiques, industrielles ou de services.



Les Centres de Loisirs



Le Conservatoire de Pont-Sainte-Maxence



La Manekine, centre culturel de Pont-Sainte-Maxence

Plus que jamais, il s'agit de renforcer notre tissu économique et de créer les conditions favorables à une dynamique de développement durable.

La CCPOH prend en charge l'aménagement, l'entretien, la gestion et la promotion :

- de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique ;
- des constructions immobilières d'entreprises ;
- des ZAC d'intérêt communautaire.

Ce transfert permettra une gestion globale des ressources nécessaires à la bonne évolution collective.

Les objectifs sont :

- l'accompagnement des entreprises et l'aide à se consolider, pour poursuivre leur développement ;
- l'optimisation et la progression des zones d'activités.

La voirie d'intérêt communautaire

Dans le prolongement du développement économique, la création et l'aménagement de l'espace s'imposent.



La Crèche de Pontpoint

La CCPOH prend en charge l'amélioration du cadre de vie, les conditions futures de l'accueil et du maintien d'activités dynamiques, de la voirie d'accès aux zones d'activités d'intérêt communautaire et aux gares, en intégrant les parkings existants ou en projet (Les Ageux, Rieux, Pont-Sainte-Maxence).

Les Affaires sociales

Dans son projet social, la CCPOH souhaite soutenir et renforcer les actions existantes, tout en développant d'autres concepts novateurs en matière sociale et ce, au bénéfice du plus grand nombre d'usagers.

Elle a la charge d'initier et de développer des actions en direction des personnes âgées (portage de repas à domicile).

La CCPOH est force d'analyse et de proposition en constante adéquation avec les spécificités, les problématiques, et l'actualité sociale de son territoire.

Elle devra veiller au soutien et à la mise en synergie des acteurs locaux impliqués dans l'action sociale, favorisant les actions d'insertion et de mixité sociale.

Dans le domaine de la petite enfance, la Communauté de communes prend en charge la gestion et le développement des différents modes d'accueil : les crèches, les relais assistantes maternelles et halte-garderie.

Pour le secteur de l'Enfance, la CCPOH devient l'unique gestionnaire des centres

de loisirs avec et sans hébergement, et coordonne les actions périscolaires. Elle veillera au maintien des associations locales, leur apportant cohésion et soutien.

Enfin, la Jeunesse verra son champ d'actions étendu avec, entre autres le dévelop-

pement d'animations socioéducatives et socioculturelles.

Les actions culturelles et socioculturelles

Utilisant la Culture comme vecteur de lien social et d'identité territoriale, la CCPOH développera une politique d'action sur

le champ culturel local, faisant ainsi évoluer les pratiques culturelles tout en améliorant l'accès à celles-ci. Elle mettra en place des actions artistiques novatrices en direction des enfants, préparant ainsi les adultes de demain. Elle favorisera la mise en réseau des différents partenaires associatifs et institutionnels de notre territoire, et leur apportera une aide technique et logistique, accompagnant donc leur développement.

Elle sera également à l'origine de projets à vocation communautaire.

L'intervention de la Communauté de communes dans ce domaine s'inscrit en terme de valeur ajoutée et non en remplacement de l'existant. Les actions municipales ne sont, et ne seront pas, remises en cause.

Cette volonté (voir article complet sur le site www.cc poh.fr rubrique Culture) s'inscrit dans une stratégie de développement local au service du tourisme et du développement économique.

La CCPOH prendra à sa charge la construction, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et socioculturels d'intérêt communautaire, à savoir :

- la Manekine, centre culturel de Pont-Sainte-Maxence ;
- les écoles de musique et en particulier le conservatoire Adam de la Halle de Pont-Sainte-Maxence.

Vie Culturelle

Une fin d'année bien remplie

Belle réussite pour le **1^{er} Festival du Rire** qui a su réunir artistes confirmés, jeunes talents et amateurs.

Placés sous le parrainage d'Anne Roumanoff, les jeunes talents ont pu s'exprimer et se produire devant un public ravi, et un jury populaire présidé par Marie-Caroline Burnat, directrice du Point Virgule, et sous l'œil averti d'Hervé Pommery, producteur.

Nos têtes d'affiche : Guy Lecluyse, Tex, les Toi zé Moi, leur ont également prodigué de précieux conseils.

Côté public, ce sont quelques 690 spectateurs, qui se sont succédés durant ces quatre jours de rire.

Parmi les lauréats de ce concours, on note la très belle performance de Stéphane Vonthron, alias "Gadu", jeune talent local (Saint Félix) classé second, et bien sûr le très célèbre duo "The Dogz", vainqueur de cette 1^{ère} édition, et qui nous reviendra en 2006, comme "Guest stars" (invités vedettes).

Tex a clôturé ce festival, en nous offrant, pour le plus grand bonheur du public, la primeur de son tout nouveau spectacle "Tex in the City".

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 2^{ème} édition, en octobre 2006.





Magic'Festival

Salle Comble pour le 2^{ème} Magic' Festival qui s'est tenu le 10 décembre dernier au Théâtre de la Manekine devant un public familial. Les plus grands noms de la magie s'étaient, à l'initiative du service culturel de la CCPOH, donnés rendez-vous pour vous entraîner dans le monde de l'illusion et du fantastique. Nous nous excusons une fois de plus auprès des 150 personnes qui, faute de places, n'ont pu être accueillies, et leur donnons rendez-vous pour l'édition 2006.

Informations sur www.ccpoh.fr - rubrique culture.

Théâtre satirique Russe

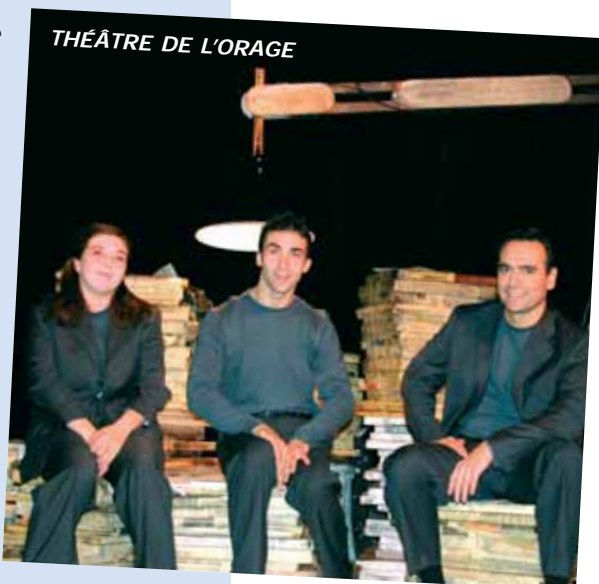
En partenariat avec le Théâtre de l'Orage, la DRAC et le Conseil régional, nous avons, le temps d'une soirée, occupé successivement les salles des fêtes de Rieux et de Verneuil-en-Halatte, pour vous faire découvrir la dernière création de la compagnie du Théâtre de l'Orage "En attendant l'incendie".

Cette création, adaptée à partir des textes de Mouza Pavlova, a permis le temps d'un instant de plonger

le spectateur au cœur de la Russie d'hier (URSS) et de sa tradition du théâtre populaire et satirique.

Prévisions 2006

Fidèle à ses engagements et confortée par le transfert des compétences en matière culturelle, la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte aura le plaisir de venir au plus près de chez vous, pour vous proposer des animations et spectacles de qualité accessibles à tous.



Parmi les principaux rendez-vous, on notera :

- **28 janvier** : Une sortie familiale à l'exposition Star Wars de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris,
- **Mars** : Le Printemps des Poètes,
- **Mai** : La 2^{ème} édition du Festival des 20 clochers,
- **Octobre** : Le 2^{ème} Festival du Rire,
- **Décembre** : Le 3^{ème} Magic'Festival.

Mais aussi, des animations dans les bibliothèques, des sorties familiales régulières, une aide au développement culturel dans les écoles, le développement d'expositions thématiques...

Autant de projets et de spectacles dont nous aurons l'occasion de vous reparler dans les prochaines éditions du «Notre Pays» et sur notre site www.ccpoh.fr

Petite enfance

Relais Assistantes Maternelles

Nouveaux horaires

A compter du 1^{er} janvier 2006, le Relais Assistantes Maternelles vous accueille le :

- **Lundi** : de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
- **Mardi** : de 9h à 13h et de 14h à 18h30
- **Mercredi** : de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30
- **Judi** : de 10h à 13h et de 14h à 18h30
- **Vendredi** : de 9h à 13h



Les missions du Relais

- Diffuser les listes d'assistantes maternelles agréées sur le territoire de la CCPOH.

- Informer les parents et les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs.
- Aider à la médiation entre particuliers, employeurs et professionnels.
- Initier et animer les ateliers d'éveil.

Nos actions

Des activités d'éveil et de psychomotricité, à destination des assistantes maternelles agréées et des parents, employeurs de l'ensemble du territoire, ont été développées.

Actuellement 7 ateliers par mois sont proposés.

Pour tous renseignements sur les dates et thèmes abordés, vous pouvez contacter le service au 03 44 70 49 24 ou sur www.ccpoh.fr - rubrique tout savoir / petite enfance.

Dans une optique d'amélioration de la qualité des conditions d'accueil et de sécurité des enfants, la CCPOH a, depuis la rentrée de septembre, mis en place des sessions de formation à l'AFPS (formation aux premiers secours) auprès des assistantes maternelles. Cette politique sera poursuivie en 2006.

Prochainement : "La bourse au matériel de puériculture"

Pour la 2^{ème} année consécutive, la CCPOH organisera, à Monceaux, du 15 au 22 mars 2006 une bourse au matériel de puériculture.

Contact

Pour connaître les modalités de participation, vous pouvez contacter le service au 03 44 70 49 24 ou sur www.ccpoh.fr - tout savoir - petite enfance.



Halte-garderie itinérante

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez prendre contact avec l'équipe de la halte-garderie, soit au point d'accueil qui vous convient (selon les lieux et les horaires voir la carte ci-contre), soit en contactant Isabelle Noël au 06 32 54 29 29.

Fiche d'identité

A qui s'adresse ce service ?

Toutes les familles résidant sur le territoire de la CCPOH, peuvent confier leurs enfants à la Halte-garderie itinérante.

La halte-garderie accueille les enfants de quel âge ?

Les enfants âgés de 3 mois à 6 ans peuvent venir à la halte-garderie.

Pendant combien de temps peut-on laisser son enfant aux bons soins des animatrices de la halte-garderie ?

L'enfant peut être accueilli à partir d'une heure jusqu'à la journée complète.



Evènement :
une passerelle avec l'école

C'est dans une ambiance chaleureuse que les élèves de l'école primaire de Monceaux sont venus chanter et mimer de petites comptines aux enfants

de la halte-garderie le lundi 17 octobre dernier.

Cette rencontre a réjoui petits et grands, qui souhaitent avec plaisir renouveler cette expérience.

Lieux de stationnement de la halte garderie itinérante



- Lundi**
 - ▣ Monceaux de 14h à 17h
Salle polyvalente
 - ▣ Verneuil-en-Halatte de 9h à 12h
Salle Pierre de Vilaines
- Mardi**
 - ▣ Sacy-le-Petit de 9h à 16h
Salle polyvalente
- Mercredi**
 - ▣ Angicourt de 9h à 12h
Salle de la cantine
- Judi**
 - ▣ Rieux de 9h à 16h
Salle des loisirs
- Vendredi**
 - ▣ Pontpoint de 9h à 12h
Salle de Moru

Infos Enfance Jeunesse Vacances de février

Pour ceux qui ne s'adonneraient pas aux sports d'hiver, pas de problème, les Centres de Loisirs Communautaires ouvriront leurs portes du 13 au 23 février. Au programme : Sorties, sports, activités manuelles et culturelles. Tout un panel d'animations destiné aux petits comme aux plus grands pour que ces vacances soient synonyme de loisirs et de découverte. Les inscriptions sont ouvertes auprès de notre accueil au 03 44 72 03 38. Un programme détaillé sera disponible dans les mairies et les écoles à compter du 15 janvier prochain. Pas de changement, quant au mode de calcul de votre participation journalière (en cas de difficulté nous contacter). Pour tous renseignements consulter www.ccpoh.fr - rubrique tout savoir / jeunesse.

Agenda des activités

Janvier 2006

Du 5/01 au 7/02	Pont-Sainte-Maxence	Exposition Oeuvres de sculpteur, C. Buges Hall d'exposition de La Manekine - Tél. 03 44 72 03 38
Dimanche 15	Pontpoint	Concert du CAEM - Tél. 03 44 72 24 61
Mercredi 18	Pont-Sainte-Maxence	Lecture spectacle «Mouza Pavlova» par le Théâtre de l'Orage Auditorium de la Bibliothèque Reine Philiberte Tél. 03 44 72 03 38 ; 03 44 31 71 71
Samedi 21	Pont-Sainte-Maxence	Loto (AEM) - Salle Claude Monnet - Tél. 03 44 31 61 69
Samedi 21	Rieux	Danse Hip-Hop - Salle des Fêtes - Tél. 03 44 70 72 72
Samedi 21	Pontpoint	Concours de Flechettes (ASP) - Tél. 03 44 72 24 61
Samedi 28	Pont-Sainte-Maxence	Fête du Syndicat d'Initiative «Voyage dans le monde celtique» avec le groupe Ene Ar Vro Théâtre La Manekine - Tél. 03 44 72 35 90
Samedi 28	Pontpoint	Repas Dansant - Tél. 03 44 72 24 61

Février 2006

Vendredi 3	Pont-Sainte-Maxence	Loto (Vivre à Sarron) Salle Claude Monnet - Tél. 03 44 72 07 61
Vendredi 3	Pontpoint	Loto (ASP Foot) - Tél. 03 44 72 24 61
Samedi 4	Pont-Sainte-Maxence	«Follement Roumanoff» avec Anne Roumanoff Théâtre La Manekine - Tél. 03 44 72 03 38
Samedi 4	Pont-Sainte-Maxence	Soirée repas dansant (Pologne France Europe) Salle Claude Monnet - Tél. 03 44 55 26 38
Samedi 4	Saint-Martin-Longueau	Soirée Jazz Salle socioculturelle - Tél. 03 44 29 01 67
Dimanche 5	Pont-Sainte-Maxence	Thé dansant (Pologne France Europe) Salle Claude Monnet - Tél. 03 44 55 26 38
Dimanche 5	Pontpoint	Marche Jean Morel - Tél. 03 44 72 24 61
Mercredi 8	Pont-Sainte-Maxence	Spectacle clownesque de Mardi-Gras (Julien et Jonadev) Théâtre La Manekine - Tél. 06 25 81 94 12
Vendredi 10	Pont-Sainte-Maxence	Loto (US Pont Football) Salle Claude Monnet - Tél. 03 44 70 20 57
Samedi 11	Pont-Sainte-Maxence	Soirée Break Dance (Break'in Move) Théâtre La Manekine - Tél. 06 67 54 75 32
Samedi 11	Monceaux	Soirée Saint Valentin Salle des Fêtes - Tél. 03 44 72 99 88
Samedi 11	Pontpoint	Soirée Saint-Valentin (AQSP) - Tél. 03 44 72 24 61
Samedi 18	Pontpoint	Soirée Enduro 18 - Tél. 03 44 72 24 61
Dimanche 19	Pontpoint	Thé dansant (Fêtes et loisirs) - Tél. 03 44 72 24 61
Vendredi 24	Pontpoint	Bal Folk (CAEM) - Tél. 03 44 72 24 61

Retrouvez en exclusivité les manifestations prévues pour le mois de mars sur le site www.ccpoh.fr

En Bref

De vous à nous

Question de Madame Erika V. de Pont-Sainte-Maxence :

Est-ce que le ramassage des ordures ménagères se fait également les jours fériés ?

Oui, sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Dans ces cas, un report est effectué soit la veille soit le lendemain.

Pour le savoir adressez-vous auprès de votre mairie ou sur www.ccpoh.fr - rubrique tout savoir / ordures ménagères.

Vous aussi, posez vos questions sur papier libre, adressées à :
CCPOH - service communication
BP 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence cedex



Parc Alata - Verneuil-en-Halatte

Picardie en ligne

Découvrez dès maintenant la session 2006 du service Picardie en ligne : nouvelles initiations à l'informatique, ateliers montage/démontage de matériel, animations multimédia spéciales jeunes...

Contactez dès-à-présent le 03 44 31 08 25 pour connaître l'ensemble des activités.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous !



Les Trophées de l'Initiative



A l'occasion du 300^{ème} Prêt d'Honneur octroyé, et du 500^{ème} emploi créé par les créateurs repreneurs d'entreprises aidés par "Oise Est Initiative", la plate forme locale a organisé le mercredi 19 octobre dernier les Trophées de l'Initiative.

Les 10 communautés de communes adhérentes ont sélectionné un lauréat parmi les créateurs aidés sur leur territoire, depuis 1999.

La CCPOH a choisi de récompenser Pascal Santos et Luc Fleury, gérants de "PFL Studio" un studio de répétition et d'enregistrement situé à Pont-Sainte-Maxence (voir "Notre Pays" n°12).

Exposition SCoT

Consciente des richesses présentes sur notre territoire, la CCPOH s'est engagée dans l'élaboration d'un SCoT.

Ce Schéma de Cohérence Territoriale engage notre avenir, la Communauté de communes a décidé de vous en présenter les différentes étapes.

C'est pourquoi une exposition itinérante sur le diagnostic de ce projet sera organisée de février à mai 2006.

Inaugurée à La Manekine, le centre culturel de Pont-Sainte-Maxence, le 10 février prochain, cette exposition circulera également dans les communes de la CCPOH.

Ce diagnostic établit un état des lieux du territoire, et justifie les orientations stratégiques de la démarche notamment au regard des besoins à satisfaire et des prévisions démographiques et économiques. Nous vous attendons nombreux...

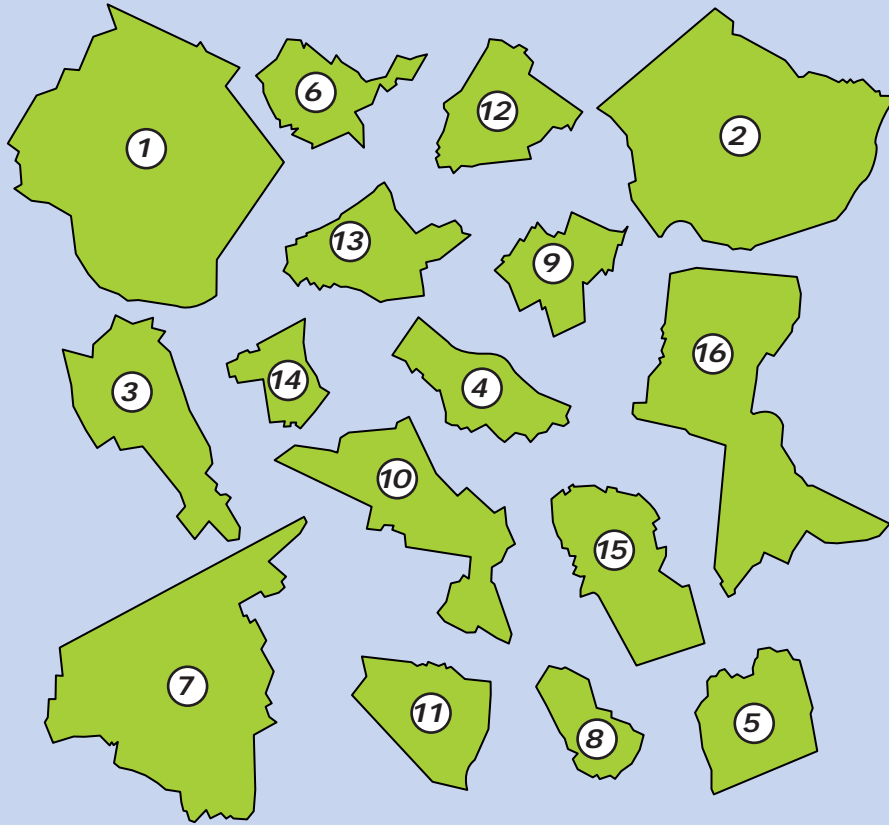
Vous pouvez poser vos questions sur scot@ccpoh.fr et avoir de plus amples renseignements sur www.ccpoh.fr - rubrique dossiers.

Jeux "A la recherche de la commune disparue"

Des places de cinéma à gagner. Réponse à retourner avant le 15 mars 2006.

1^{ère} partie

La carte de la CCPOH a été découpée, toutes les communes ont été dispersées, d'ailleurs l'une d'entre elles a disparu. A vous de les identifier et de retrouver la commune manquante (qui correspond au n° 17).



1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	

2^{ème} partie

A quelle commune appartient ces armoiries ? A vous de les compléter et de les colorier



Résultats du jeu précédent

Réponses du jeu 12 :

Canton de Liancourt : Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit, Saint-Martin-Longueau, Angicourt, Brenouille, Bazicourt, Cinqueux, Les Ageux, Rieux et Monceaux. Canton de Pont-Sainte-Maxence : Beaufort, Pontpoint, Rhuis, Roberval, Verneuil-en-Halatte et Villeneuve-sur-Verberie. Aucune commune du Canton d'Estrées-Saint-Denis.

Histoire de la CCPOH :

Le 1^{er} janvier 1998, 15 communes se sont regroupées au sein de la CCPOH. Le territoire s'agrandit le 1^{er} janvier 2002 avec l'arrivée d'Angicourt, 16^{ème} commune à nous rejoindre. Le 1^{er} janvier 2003 la commune de Sacy-le-Grand décide de rejoindre la CCPOH, qui comporte à présent 17 communes et plus de 33 000 habitants.

Et l'avenir ?

Récemment, lors du dernier conseil communautaire, la CCPOH a officiellement émis le souhait de se rapprocher de trois autres territoires pour former un pays. De quels territoires s'agit-il ? L'Aire Cantillienne, le Pays de Valois et le Pays de Senlis.

Gagnants des jeux en chaîne du "Notre Pays" n°12 :

Madame Simone Bergeot de Pont-Sainte-Maxence et Monsieur René Blanchon de Pont-Sainte-Maxence. Néanmoins, pour la nouvelle année, tous les participants ont reçu une invitation pour deux personnes au Magic' Festival.

Nous vous rappelons qu'en participant à nos différents jeux-concours vous acceptez de facto la publication de vos nom et prénom, et lieu de résidence dans la liste des gagnants.